

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 mai 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 26 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Étaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Nicolas ISNARD représenté par Didier KHELFA - Danielle MILON représentée par Roland GIBERTI.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS - Michel ROUX.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **CSGE 004-3770/18/BM**

#### **■ Evènements sportifs sur le territoire métropolitain - Soutien à l'accueil et à l'organisation de la demi-finale Fed Cup France/Etats-Unis et de la Volley-Ball Nations League 2018**

##### **MET 18/7174/BM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La délibération n° CSGE 004-3398/17/CM du Conseil de la Métropole du 14 décembre 2017 a permis d'intégrer une compétence de politique sportive métropolitaine.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a ainsi souhaité renforcer le rayonnement du territoire métropolitain dans le domaine du sport, générateur de notoriété, d'attractivité, et également de retombées économiques, médiatiques et touristiques.

L'un des objectifs de cette politique sportive correspond à l'accueil et au soutien de grandes manifestations internationales à partir des critères de « valorisation de l'identité et de la notoriété de la Métropole à l'international » et de « la dimension européenne et/ou mondiale participant à la promotion sportive et au dynamisme du territoire métropolitain et de son institution ».

1/ Demi-finale Fed Cup France/Etats-Unis

La Fédération Internationale de Tennis a délégué à la Fédération Française de Tennis (FFT) l'organisation des rencontres de Fed Cup se déroulant sur le territoire français, qui a accepté la responsabilité de préparer, accueillir et organiser la demi-finale qui s'est déroulée les 21 et 22 avril 2018 à l'Arena du Pays d'Aix.

Signé le 18 Mai 2018  
Reçu au Contrôle de légalité le 22 mai 2018

La Métropole Aix-Marseille-Provence a été sollicitée par la FFT afin de soutenir l'accueil et l'organisation de cette compétition internationale de tennis féminin qui opposait la France aux Etats Unis pendant 2 jours, à raison de 2 matchs simples le 21 avril, et 2 matchs et un match double le 22 avril 2018.

De par sa destination et sa vocation, sa grande capacité d'accueil du public, les infrastructures performantes et modernes répondant au cahier des charges fédéral, l'Arena du Pays d'Aix, équipement reconnu d'intérêt métropolitain par délibération n°CSGE 003-3397/17/CM du Conseil de la Métropole du 14 décembre 2017, constituait une enceinte privilégiée pour accueillir cet événement international de tennis.

Dans la continuité des grands événements sportifs auxquels elle a déjà participé, la Métropole détenait l'expérience et les atouts nécessaires pour accueillir cet événement de la meilleure manière afin de faire de cette compétition un franc succès et de lui assurer une grande visibilité sur le territoire national et également à l'international.

La Métropole, collectivité chef de file de cet événement, a co-présidé le Comité de Pilotage avec la FFT, qui avait notamment pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs locaux impliqués afin de définir et mettre en œuvre le programme d'accompagnement et d'animations périphériques, ainsi que le plan de promotion de l'événement. De fait, la Métropole était l'interlocuteur de la FFT, qui a assuré la mise en œuvre de cette manifestation, pour la coordination générale.

Au regard de la promotion du territoire métropolitain, des retombées économiques, et de la valorisation du sport qu'apportait cette grande manifestation internationale, la Métropole Aix-Marseille-Provence a souhaité soutenir l'accueil et l'organisation de la demi-finale de Fed Cup qui s'est déroulée les 21 et 22 avril 2018 à l'Arena du Pays d'Aix en passant un marché à procédure adaptée de prestations de services pour un montant de 125 500 € HT.

## 2/ Volley-Ball Nations League 2018

La Fédération Internationale de Volley Ball a délégué à la Fédération Française de Volley Ball (FFVB) l'organisation des rencontres de la « Volley Nations League 2018 » sur le territoire français. Cette compétition de renommée mondiale, permettant le classement des équipes nationales de volley ball masculin, regroupe 16 nations qui s'affrontent lors de phases de poule organisées sur 5 semaines, du 25 mai au 24 juin 2018, dans différents pays du monde (Etats-unis, Brésil, Russie, Espagne...).

La Métropole Aix-Marseille-Provence a été sollicitée par la FFVB afin de soutenir l'accueil et l'organisation de l'une des deux phases de poule programmées en France avant la phase finale. Elle sera disputée par 4 nations (France, Serbie, Corée et Argentine) du 8 au 10 juin 2018 à l'Arena du Pays d'Aix. Cette phase de poule s'étendra sur 3 jours lors desquels 6 matchs seront disputés dont 3 par l'équipe de France.

La destination et la vocation de l'Arena du Pays d'Aix, équipement reconnu d'intérêt métropolitain par délibération n°CSGE 003-3397/17/CM du Conseil de la Métropole du 14 décembre 2017, sa grande capacité d'accueil du public, les infrastructures performantes et modernes, ainsi que l'apparence et l'atmosphère de la salle, font de cet équipement une enceinte privilégiée pour accueillir cet événement international de volley ball.

Dans la continuité des grands événements sportifs auxquels elle a déjà participé, la Métropole détient aujourd'hui l'expérience et les atouts nécessaires pour accueillir cet événement de la meilleure manière afin de faire de cette compétition un franc succès et de lui assurer une grande visibilité sur le territoire national mais également à l'international.

La Métropole, collectivité chef de file de cet événement, co-présidera en outre le comité d'organisation local avec la Ligue PACA de Volley Ball et la FFVB qui aura pour objectif de réunir l'ensemble des acteurs locaux impliqués afin de définir et mettre en œuvre le programme d'accompagnement ainsi que le plan de promotion de l'événement. Elle sera l'interlocuteur de la FFVB pour la coordination générale de l'événement.

La Métropole, avec la co-participation d'autres collectivités locales telles que le Conseil Régional, souhaite soutenir l'accueil et l'organisation d'une phase de poule de la Volley Nations League 2018 qui se déroulera du 8 au 10 juin 2018 à l'Arena du Pays d'Aix.

Au regard de la promotion du territoire métropolitain, des retombées économiques, et de la valorisation du sport qu'apportait cette grande manifestation internationale, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite soutenir l'accueil et l'organisation de la Volley Ball Nations League qui se déroule du 8 au 10 juin 2018 à l'Arena du Pays d'Aix en passant un marché à procédure adaptée de prestations de services pour un montant de 110 000 € HT.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° CSGE 004-3398/17/CM du Conseil de la Métropole du 14 décembre 2017 relative à l'approbation d'une politique sportive métropolitaine.

**Oui le rapport ci-dessus,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,  
Considérant**

- Qu'il convient de soutenir l'accueil et l'organisation de la demi-finale de la Fed Cup 2018 France/Etats Unis et la Volley-Ball Nations League 2018 sur le territoire métropolitain.

**Délibère**

**Article unique :**

Est pris acte du soutien de la Métropole pour l'accueil et l'organisation de la demi-finale de la Fed Cup France/Etats Unis les 21 et 22 avril 2018 et pour la Volley-Ball Nations League du 8 au 10 juin 2018 sur le territoire métropolitain.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué  
Sport et Equipements sportifs

Eric LE DISSÈS

Signé le 18 Mai 2018  
Reçu au Contrôle de légalité le 22 mai 2018